

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 133 (1953)

Vereinsnachrichten: Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale
pour voyages d'études d'histoire naturelle pour l'année 1952

Autor: Hochreutiner, B.-P.-G.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

glaciers européens de 1947 à 1950» verfaßt. Jost hat für die Festgabe 1952 der S. N. G. den Beitrag «Das Grimselgebiet und die Gletscherkunde» geschrieben.

Der Vizepräsident: *W. Jost*

**9. Bericht der Kommission für die Kryptogamenflora der Schweiz
für das Jahr 1952**

Reglement s. «Verhandlungen», Schaffhausen 1921, I., S. 124

Die Kryptogamenkommission gab im Berichtsjahre einen Sammelband von 16 Arbeiten im Umfange von 236 Druckseiten und 3 Tafeln heraus, die ihrem Vizepräsidenten Herrn Dr. Eug. Mayor gewidmet waren. Sie liefern sehr wertvolle Beiträge zur Systematik und Biologie parasitischer und saprophytischer Pilze der nördlichen Hemisphäre und der Tropen.

Der Präsident: *E. Gäumann*

**10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse
fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle
pour l'année 1952**

Règlement voir «Actes» de la session d'Aarau 1925, I., p. 134

La Bourse de 10 000 fr. attribuée le 25 août 1952 à M. Fernand Schmid ayant fait l'objet d'observations, quant à la sécurité précaire régnant dans les pays où le voyage était projeté (Himalaya), une seconde séance de la commission eut lieu, le 8 novembre à Lausanne.

Là, l'attribution de la Bourse à M. Schmid fut votée à une majorité des $\frac{2}{3}$ des membres présents en spécifiant que le candidat devait se procurer les autorisations nécessaires.

Il aurait aussi la permission de modifier quelque peu l'itinéraire projeté, s'il l'estimait nécessaire au moment de son passage.

En outre, après une discussion générale, il fut décidé de spécifier à nouveau dans les *Actes* ce qui fut entendu lors de la fondation de la Bourse, à savoir que celle-ci ne pouvait pas être attribuée pour des voyages en Europe, mais seulement pour des études impliquant des déplacements outre-mer.

Au nom de la Commission de la Bourse fédérale,
le président: *B.-P.-G. Hochreutiner*

11. Rapport de la Commission d'électricité atmosphérique

Période 1952/53

Règlement voir «Actes», Schaffhouse 1943, p. 268

La commission ne s'est pas réunie, vu qu'aucune question importante n'était à discuter. Les travaux habituels, agréés antérieurement par la commission, ont été continués, soit l'enregistrement des parasites atmosphériques à Zurich et Payerne, ainsi que l'enregistrement du champ électrique et du courant de conductibilité air-sol à Payerne.